

1 : Panorama des aides à l'accession

LE PRÊT À TAUX ZÉRO (PTZ) :

Le prêt à taux zéro est un prêt complémentaire, sans intérêts, destiné aux ménages qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant l'offre de prêt et qui satisfont à des conditions de ressources. Il finance l'acquisition d'un logement neuf ou ancien avec des travaux d'amélioration (représentant au minimum 25% du coût total de l'opération) ainsi que l'acquisition d'un logement dans le cadre de la vente du parc social à ses occupants. Le prêt permet de financer, selon l'endroit où vous habitez et le type d'opération envisagée, jusqu'à 40 % du montant de l'opération (10 % dans le cadre de la vente du parc social à ses occupants), dans la limite d'un plafond. L'emprunteur bénéficie d'un remboursement différé de 5, 10 ou 15 ans en fonction de ses revenus et de la localisation du logement. La durée totale du prêt peut aller jusqu'à 20, 22 ou 25 ans.

LE PSLA :

Le Prêt social de location-accession (PSLA) est un prêt conventionné consenti à un opérateur (organisme HLM, SEM, promoteur privé...) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs qui font l'objet d'un contrat de location-accession. Dans le cadre de ce contrat, l'accédant, qui doit respecter des conditions de ressources, verse pendant la phase locative une redevance composée d'une part locative (correspondant à un loyer plafonné) et d'une part acquisitive (qui sera déduite du prix de vente du logement lors de la levée d'option). Le prix de vente du logement initial du logement est minoré de 1 % à chaque date anniversaire du contrat de location. Lors de la levée d'option, l'accédant peut bénéficier du PTZ.

Le dispositif permet de bénéficier d'avantages fiscaux et d'une sécurisation (garanties de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie).

LE PRET PAS :

Le Prêt d'accession sociale (PAS) est un prêt conventionné qui bénéficie d'un mécanisme de garantie par l'État. Il peut financer l'acquisition d'une résidence principale et permettre, sous condition de ressources, de bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL) pour l'acquisition d'un logement ancien en zone III.

LES AIDES LOCALES À L'ACCESSION :

De nombreuses aides des collectivités locales sont dédiées au soutien à l'accession sociale à la propriété. Les ADIL connaissent les modalités de leur attribution et leur articulation avec les aides nationales.

2 : Panorama des aides à la rénovation :

L'ÉCO-PTZ :

L'Éco-PTZ (Prêt à taux zéro) est un prêt sans intérêts aidé par l'État destiné au logement principal des ménages qui souhaitent en bénéficier. Il est accordé sans conditions de ressources pour les anciens logements pour réaliser un ensemble de travaux d'amélioration de la performance énergétique, notamment des travaux d'isolation thermique, d'installation d'équipements sanitaires et/ou de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs. Le montant de l'Éco-PTZ, compris entre 10 000 € et 30 000 €, peut être cumulé avec le PTZ, sous conditions de ressources.

HABITER MIEUX :

Cette aide de l'Anah est accordée sous conditions de ressources pour les travaux de rénovation énergétique des logements achevés depuis plus de 15 ans. Les travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins 25 %. Il est possible de cumuler les aides de l'Anah avec le PTZ dans les territoires couverts par une Opération programmée (Opah). Les conditions d'octroi et le montant des aides peuvent varier selon le projet de travaux. Selon le cas, vous pourriez également bénéficier du dispositif Habiter Mieux Agilité pour des travaux plus simples.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CITE) :

Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique encourage l'amélioration de la qualité énergétique du logement. Le logement doit être achevé depuis plus de deux ans et les équipements et travaux à réaliser doivent être éligible à l'ouverture du crédit d'impôt. Il est en général de 30 % du montant TTC des dépenses, et dans certains cas de 15 % ou 50 %.

LA TVA À TAUX RÉDUIT :

Elle s'applique à l'achat de matériel et aux frais de main d'oeuvre relatifs aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien réalisés dans des logements achevés depuis plus de deux ans. Son taux est de 10 % ou de 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.

LE PRÊT TRAVAUX D'ACTION LOGEMENT :

Ce prêt de 10 000 € maximum au taux d'intérêt réduit à 1 % permet de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique. Il peut être attribué aux propriétaires occupants, salariés d'une entreprise de 10 salariés et plus. Il peut être cumulé avec d'autres aides dont le prêt « Accession » d'Action Logement.



Bienvenue sur notre nouveau site internet : www.souillac.fr

Edito

Finis les examens, oublié le stress des parents et des ados, l'été est là.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, de nombreuses activités sont organisées pour qu'il vous soit agréable, j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Pour vous distraire, la fête, la chanson, les concerts, la musique, toujours et pour tous les goûts, du classique aux bandas, en passant par le 44ème festival de Jazz dont la renommée n'est plus à faire.

Les familles se régaleront de la visite ludique de la ville en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire, les curieux découvriront les expositions, bref, chacun trouvera une source d'intérêt.

Et 2019 est l'année « Voitures de collection » puisque Juillet verra son 3ème rassemblement Place Betz.

Un grand merci aux associations qui se démènent pour faire de notre commune « une commune qui bouge ».

Un sujet reste bien entendu toujours prégnant : l'aménagement de notre bourg-centre.

Vacances ou non, le projet est vivant grâce à votre implication et vos réflexions. Il vous est rappelé dans ce bulletin que de nombreuses aides peuvent vous être accordées pour la rénovation de votre habitat, c'est un moyen de participer à cette démarche entreprise par la municipalité et Cauvaldor pour la transformation de notre commune.

Et pour que cet été ne soit pas gâché, soyez prudents, le moustique tigre n'attend que vous, suivez bien les conseils de prévention communiqués par l'ARS, et surveillez vos points d'eau.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances, ici ou sous d'autres horizons.

Votre Maire,
Jean-Michel SANFOURCHE

Banderoles du Musée de l'Automate vandalisées!!!

Les imbéciles se reconnaîtront!!!

PLAN CANICULE
RAPPEL!!!

Côté Social...



Les gestes à adopter pour limiter la progression du moustique tigre

- Videz 1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes : coupelles et sous pots de fleurs, gamelles pour animaux, pluviomètre, bache de mobiliers de jardin, pieds de parasols...
 - Rangez à l'abri des pluies : outils de jardinage, seaux et arrosoirs, poubelles, pneumatiques, jouets.
 - Couvrez de façon hermétique ou avec une moustiquaire en malle fine (inférieur à 0.5 mm) : récupérateurs d'eaux de pluie, fûts divers, tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.
 - Curez : gouttières, chéneaux, rigoles couvertes avec grille, bondes d'évacuation extérieures, siphons d'éviers extérieurs ou de fontaines.
 - Jetez : déchets verres, plastiques, boîtes de conserves, déchets de chantiers.
 - Entretenez : piscines (dosage en chlore suffisant), pièges à sable, bassins d'agrément (poissons rouges bon prédateurs des moustiques), pompes de relevage, regards et bornes d'arrosages
- Pour en savoir plus et signaler la présence du moustique tigre sur votre commune : www.signalement-moustique.anses.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

L'été En Fête
SOUILLAC
12, 13, 14 Juillet

- Vendredi 12 - 21h**
Soirée dansante avec DJ WILL
Allées Verninac
- Samedi 13 - 21h**
Concert avec l'orchestre CARTOON
Allées Verninac
- Samedi 13 - 23h**
Feu d'artifice
Berges de la Dordogne au Port.
- Dimanche 14 à 21h**
Bal avec le trio "Les Frangins"
place du Puits.
- Vendredi 12 au dimanche 14 juillet**
Manèges parking du Foirail

Renseignements: Mairie de Souillac - 05.65.37.83.07

CAUSSES et Vallée de la Dordogne communauté de communes sur l'ensemble du territoire

GRATUIT
du 5 juillet au 22 août 2019

SOUILLAC
JEUDI 8 AOÛT
PLACE PIERRE BETZ

ciné. belle étoile

« Commé un avion » de Bruno Podalydès

Toutes les projections débutent à la tombée de la nuit (21h30-22h).
www.cauvaldor.fr
(Repli au cinéma Le Paris en cas de pluie)

Pour vous inscrire :
- compléter le bulletin ci-dessous et le remettre à l'accueil de la Mairie ou
- téléphoner au CIAS : 05.65.37.64.71 ou à la Mairie : 05.65.32.71.00 pour vous faire enregistrer.

demande à être recensé(e) sur le registre intercommunal afin de bénéficier du dispositif de surveillance
 Madame Monsieur

Nom :
Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
Téléphone :
Personne à prévenir en cas d'urgence :

Signature :



SOUILLAC en Fête!

MARCHÉS

Tous les **mercredis**, marché des producteurs de Pays de 17h à 20h, Allées Verninac
Tous les **vendredis matins**, marché et foire, centre ancien et Place Pierre Betz.

EXPOSITIONS

Vendredis 12, 19, 26 juillet, 2 et 9 août, séquences artistiques de démonstrations de peinture et expositions de 8h à 14h sur les Allées Verninac. Organisées par l'association « L'Esquisse ».

AU MUSEE DE L'AUTOMATE

« Les Marionnettes du Mali » masques et marionnettes – Exposition exceptionnelle, venez rêver!

JUILLET

- **Mardi 2 et vendredi 5 juillet** : Braderie du Secours Populaire, 24, avenue Martin Malvy.

- **Vendredi 5 et samedi 6 juillet** : soirées Théâtre au Palais des Congrès à 20h45.

- **Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet** : Concours hippique CSO cycles libres / club / amateur / pro et nocturnes au club hippique. **Renseignements** : 05.65.32.64.62

- **Samedi 6 juillet** : Braderie de la Croix Rouge de 10h à 17h30, 19, rue du Maquis (derrière le Palais des Congrès).

- **Du lundi 8 au jeudi 11 juillet** : Exposition de peintures de M. Lucien VESSIO organisée par le Secours Populaire, antenne de Souillac, salle Saint-Martin. Entrée libre.

- **Du mardi 9 juillet au lundi 9 septembre** : Exposition « Gospel et Blues » dans le Fonds Sim Copans, dans le cadre de « Souillac en jazz 2019 », bibliothèque municipale. Vitrites rue de la Halle, sélection de romans et documentaires, réalisée par Geneviève Bouyjou. Entrée libre.

- **Vendredi 12 juillet** : Don du sang de 14h à 19h, salle du Bellay.

- **Du vendredi 12 au dimanche 14 juillet** : Fête de Souillac.

Forains sur le parking du Foirail.

Vendredi 12 à 21h : soirée dansante avec DJ WILL sur les Allées Verninac. Gratuit.

Samedi 13 : concert avec l'orchestre CARTOON sur les Allées Verninac à 21h, feu d'artifice sur les berges de la Dordogne au Port à 23h. Gratuit.

Dimanche 14 à 21h : bal gratuit avec le trio LES FRANGINS, place du Puits.

- **Du samedi 13 au samedi 20 juillet** :

« Souillac en Jazz » présente son 44ème Festival Sim Copans. Concerts place Pierre Betz, rando nocturne, repas-concert en plein air, musiques dans les rues et sur les places, films au cinéma « Le Paris », exposition salle Saint Martin.

www.souillacenjazz.fr



- **Du dimanche 14 au mercredi 31 juillet 2019** : Exposition « Vent d'Ouest Weifang 1991 » du photographe Jean-Marc Coquerel, à « Kokokido Creative Store & Gallery », 14, place Saint-Martin.

- **Mardi 16 juillet** : Visite musicale « Jazz » avec le duo « A Pic », guitare et saxophone à 21h organisé par le Pays d'Art et d'Histoire en partenariat avec « Souillac en Jazz ». Rendez-vous devant l'office de tourisme. **Billetterie** : offices de tourisme. 9€/adulte, gratuit pour les -18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi.

- **Mercredi 17 juillet** : Dans le cadre de « Partir en Livre 2019 », la grande fête du livre pour la jeunesse à la bibliothèque municipale, à 15h, lectures d'albums sur le thème « Gospel et Blues ». A 15h30, au troisième étage de la bibliothèque, écoutes de vinyles du Fonds Sim Copans. A 16h, goûter pour les enfants, offert par l'association « Lire, Voir, Ecouter ». Entrée libre.

- **Jeudi 18 juillet** : Dans le cadre de « Souillac en jazz 2019 », enregistrement d'une émission de radio, en direct de la bibliothèque, de 14h à 16h, avec Radio PAC, animé par Hubert Bouysse.

- **Du lundi 22 juillet au dimanche 4 août** : Exposition de peintures de l'association « L'Atelier » de Madame Catherine Chastagnol, salle Saint-Martin, entrée libre.

- **Jeudi 25 juillet** : Visite ludique en famille « Les mystères de la ville ! », à 17h30, organisée par le Pays d'Art et d'Histoire. A travers la ville, suivez Pierre, petit gabarrier, qui vous fera découvrir les mystères de la vie sur la Dordogne, la ville et ses métiers ! Rendez-vous devant l'office de tourisme. A partir de 6 ans. **Billetterie** : offices de tourisme. 6.50€/adulte, gratuit pour les -18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi.

- **Vendredi 26 juillet** : Concert de l'Orchestre du Centre Philharmonique du Sud-Ouest sous la direction de Richard BREWSICK, à 20h30, cloître de l'Abbaye. **Billetterie** sur place.

en Fête!

- **Samedi 27 juillet** : Groupement de voitures de collection (sportives italiennes, Porsche, Mercedes et autres), de 15h à 17h sur la place Pierre Betz. Organisé par le « Club Auto-Legend » de L'UNION.

- **Du mardi 30 au mercredi 31 juillet** : Concours hippique CSO classiques SHF jeunes chevaux au club hippique. **Renseignements** : 05.65.32.64.62.

- **Mercredi 31 juillet** : Concert gratuit en plein air « Hommage à Jacques Brel » avec le groupe « Univers Brassens », parc Abbé Pierre Fayret, avenue de Sarlat à partir de 21h.

THÉÂTRE
Vendredi 5 juillet—Palais des Congrès—20h45
Georges est à son époque...
Textes de Georges Courteline

Avec : Adèle Leclair, Maya Lazarescu, Lilou Roy, Christine Béchenit, Maïté Lermyste, Evelyne Doumerc, Annie Rakoto Malala, Geneviève Jacq, François Thomas, Claude Rabuteau
Costumes : Souillac en Scène
Mise en scène : Claude Rabuteau

Samedi 6 juillet—Palais des Congrès—20h45
Raymond a dit...
Textes de Raymond Devos

Avec Martine et Jocelyn Raharinoa

Productions: Souillac en Scène
Avec le soutien de la ville de Souillac
Les Troubadins of Souillac
Régie : Maurice Pourcelle

Entrée libre (Chapeau)

BRADERIE CROIX ROUGE
Samedi 6 juillet
De 10h à 17h30

19, rue du Maquis (derrière le Palais des Congrès)

Dimanche 14 juillet 2019
Fête Nationale
Cérémonie à 12h
Square Chapou
Apéritif offert par la municipalité
Salle du Bellay, avenue de Sarlat

AOÛT

- **Jeudi 1er août** : Concert « Réveries enfantines – Quintette à vents » à 21h, Abbatale Sainte-Marie, organisé par le Festival d'Opéra de Saint-Céré. **Renseignements** : 05.65.38.70.35.

- **Du vendredi 2 août à 19h au dimanche 4 août à 19h** : 5ème édition de la « Festa los Bandas », place Pierre Betz. Animations musicales diverses, repas – bodégas, ambiance festive assurée ! Organisée par la Banda Les Cabécous.

Festa los Bandas
du 2 au 4 AOÛT
SOUILLAC
PLACE PIERRE BETZ - 46200

by les Cabécous

GRATUIT

Samedi
Rugby Beach
10h04 - 12h04
Bandas
10h35 - 20h06
Repas Basque
10h07 - 12h07

Vendredi soir
Cabécou Show
19h30 - 21h30

Dimanche midi
Festa'péro
11h45 - 12h45

Samedi soir
Bandas en folie(s)
19h45 - 12h45

Rambal et Sagan (11)
La Bandazik (24)
Bisto de Nas (31)
Les Cabécous (46)
Les Copains d'abord (46)
Les Décap's Hurleurs (64)
Les Fantaskes (65)

Spécial
P'tits Festa'yres & Happy Hour
11h45 - 12h45

http://festa-losbandas.fr

- **Du dimanche 4 au dimanche 18 août** : « Heure d'orgue » tous les dimanches à 18h, Abbatale Sainte-Marie. Organisée par « Les Amis de l'Orgue de l'Abbatiale Ste Marie de Souillac », entrée libre.

- **Dimanche 4 août** : Compétition des championnats interclubs de natation estivale organisée par l'association « Espadon Souillac Natation », piscine municipale.

- **Du lundi 5 au dimanche 18 août** : Exposition de peintures et sculptures de Hervé Treuil, salle Saint-Martin, entrée libre.

- **Mardi 6 août** : Brocante place Pierre Betz, de 7h à 18h. **Renseignements** au 06.18.67.72.93.

- **Jeudi 8 août** : 4ème bourse estivale toutes collections, place de la Halle, de 9h à 17h. Entrée libre. Organisée par l'association des collectionneurs lotois. **Renseignements** au 05.65.20.26.58.

- **Jeudi 8 août** : Visite ludique en famille « Les mystères de la ville ! », à 17h30, organisée par le Pays d'Art et d'Histoire. A travers la ville, suivez Pierre, petit gabarrier, qui vous fera découvrir les mystères de la vie sur la Dordogne, la ville et ses métiers ! Rendez-vous devant l'office de tourisme. A partir de 6 ans. **Billetterie** : offices de tourisme. 6.50€ / adulte, gratuit pour les -18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi.

SOUILLAC en Fête!

Entrée gratuite
SOUILLAC sur Dordogne
Jeudi 8 août 2019
9h00 / 17h00
Place de la Halle
4ème Bourse d'été toutes collections



Organisation : Association des Collectionneurs Lotois
97 rue Brives - 46000 Cahors
ans.collectionneurs.lotois@wanadoo.fr

- **Jeudi 8 août** : Ciné belle étoile « Les bobines du patrimoine », place Pierre Betz (repli au cinéma Le Paris en cas de pluie). Projection d'un film en plein air, à 21h30. Entrée gratuite. Organisé par Cauvaldor avec la participation de la ville de Souillac.

- **Mardi 13 août** : Marché nocturne dans le centre ancien, de 19h à minuit, organisé par la ville de Souillac. Concert sur le parvis du Beffroi à partir de 21h avec le groupe « Purple Blues ».

SOUILLAC
19h - Minuit
Marché nocturne
Centre ancien
Mardi 13 août
Animation musicale
place Saint-Martin

- **Du lundi 19 août au dimanche 1er septembre** : Exposition de peintures et sculptures de Monsieur Pestour, salle Saint-Martin, entrée libre.

- Les vestiaires du stade ont été complètement rénovés et agrandis, ils seront opérationnels début juillet.

- Les tampons des regards affaïssés qui généraient des nuisances sonores sur la RD820, avenue de Sarlat et route de Martel ont été mis à niveau, changés et recellés.

PHARMACIES DE GARDE

JUILLET 2019

- **Du 2 au 9 juillet** : Pharmacie du PONDAILLAN, 1 avenue de Verdun, SOUILLAC, 05.65.32.79.71

- **Du 9 au 16 juillet** : Pharmacie du CENTRE, 25 bd Louis Jean Malvy, SOUILLAC, 05.65.32.79.48

- **Du 16 au 23 juillet** : Pharmacie POUYES, 28 avenue du Gal de Gaulle, SOUILLAC, 05.65.32.70.59

- **Du 23 au 30 juillet** : Pharmacie HADJKACI, le Bourg, CRESSSENSAC, 05.65.37.70.09

AOÛT 2019

- **Du 30 juillet au 6 août** : Pharmacie BONNET VELLE, place Léon Gambetta, MARTEL, 05.65.37.31.41

- **Du 6 au 13 août** : Pharmacie SCHUERMAN, route de Souillac, MARTEL, 05.65.37.30.11

- **Du 13 au 20 août** : Pharmacie du PONDAILLAN, 1 avenue de Verdun, SOUILLAC, 05.65.32.79.71

- **Du 20 au 27 août** : Pharmacie du CENTRE, 25 bd Louis Jean Malvy, SOUILLAC, 05.65.32.79.48

- **Du 27 août au 3 septembre** : Pharmacie POUYES, 28 avenue du Gal de Gaulle, SOUILLAC, 05.65.32.70.59

Infos utiles...

- **Prochaine permanence de la MGEN** : mercredi 17 juillet à la mairie de Souillac, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (pas en août).

- **Prochaine permanence de l'ADIL** : vendredi 19 juillet de 13h30 à 16h à la mairie de Souillac (pas en août). Sur rendez-vous au 05.65.35.25.41.

- **Musée de l'Automate** : ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Accueil des groupes sur réservation de préférence le matin.



Lot'o car

Service de covoiturage citoyen pour les lotois

Dans le cadre du programme Carte Blanche, la Préfecture du Lot développe un service de covoiturage pour les transports inter-communaux.

→ Vous habitez le Lot et avez des difficultés de déplacement ?
→ Vous êtes conducteur et souhaitez apporter votre contribution ?

Rendez-vous sur : www.lotocar.fr Appellez-nous au : 05 31 60 09 03

